

LETTRE à envoyer au Directeur ou à la Directrice Académique s/c de votre IEN au moins 30 jours avant le début du stage

Objet : demande de congé pour formation syndicale.

Madame ou Monsieur le/la Directeur/trice académique,

Conformément aux dispositions de la loi n°84/1 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7), portant sur le statut général des fonctionnaires, j'ai l'honneur de solliciter un congé le pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à..... Il est organisé par la FSU, sous l'égide de son Centre national de formation, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999, publié au Journal Officiel du 6 janvier 2000).

Veuillez recevoir, Madame ou Monsieur la/le Directrice/teur académique,
l'expression de mes respectueuses salutations.

Signature :